

<u>REGLEMENT</u>

TROPHEE DES CHAMPIONS 2025 DRESSAGE

Les épreuves et les cavaliers

Trois niveaux d'épreuves sont proposés aux cavaliers chevaux, un aux cavaliers poneys ; chacun correspondant à une reprise spécifique offrant une progression en cohérence avec le niveau abordé.

	Reprises	Cavaliers	
Série poney	Reprise Galop 4	Galop 3 et 4	
Série initiation	Reprise Galop 4	Galop 4/5	
Série perfectionnement	Reprise Galop 5	Galop 5/6	
Série compétition	Reprise Galop 6	Galop 6/7	

Les reprises de dressage sont à apprendre par cœur. Elles sont disponibles sur le site internet www.equitation-tcf.com.

Les chevaux sont attribués par les enseignants en fonction du niveau d'épreuve

Les enrênements

Le stick et les protections sont autorisés durant les épreuves.

	Autorisés	
Sária nanay	Gogue	
Série poney	Howlett	
Série initiation	Gogue	
Serie initiation	Howlett	
Série perfectionnement	Gogue	
Serie perfectionnement	Howlett	
	Gogue	
Série compétition	Howlett	
	Bride	

Déroulement

Les cavaliers doivent suivre l'ordre de passage tel qu'il apparaît sur le listing de départ.

Les cavaliers déroulent leur reprise sur un terrain de 60 mètres par 20 mètres ou de 40 mètres par 20 mètres pour les épreuves poneys et Initiation.

Classement de l'épreuve

Dans l'épreuve, est vainqueur le concurrent qui a obtenu le total de points le plus élevés. Le total des points pour le classement est obtenu en additionnant le total porté sur la feuille du juge.

Attribution des points de chaque épreuve et classement final

1 ^{er}	\rightarrow 100 points	11 ^{ème}	\rightarrow 66 points
$2^{\text{ème}}$	\rightarrow 90 points	$12^{\text{ème}}$	\rightarrow 64 points
3 ^{ème}	\rightarrow 85 points	13 ^{ème}	\rightarrow 62 points
4 ^{ème}	\rightarrow 80 points	$14^{\rm ème}$	\rightarrow 60 points
5 ^{ème}	\rightarrow 78 points	15 ^{ème}	\rightarrow 58 points
6 ^{ème}	\rightarrow 76 points	16 ^{ème}	\rightarrow 56 points
7 ^{ème}	\rightarrow 74 points	$17^{\text{ème}}$	\rightarrow 54 points
8 ^{ème}	\rightarrow 72 points	$18^{\text{ème}}$	\rightarrow 52 points
9 ^{ème}	\rightarrow 70 points	$19^{\text{ème}}$	\rightarrow 50 points
10 ^{èm}	$^{10} \rightarrow 68 \text{ points}$	$20^{\text{ème}}$	\rightarrow 48 points

Les points de la finale comptent double. Un cavalier cumule des points pour la finale dans la série correspondante. Les points acquis dans 2 séries différentes ne sont pas cumulés lors de la finale.

Pour participer à la finale il faut avoir concouru au moins une fois dans la discipline.

Les dates des épreuves Dressage

1ère étape le dimanche 10 novembre 2024

2^{ème} étape le dimanche 9 février 2025

LA FINALE le dimanche 6 avril 2025

TROPHEE DES CHAMPIONS 2025 OBSTACLE

Les épreuves et les cavaliers

Trois niveaux d'épreuves sont proposés aux cavaliers chevaux, un aux cavaliers poneys.

Les chevaux sont attribués par les enseignants en fonction du niveau d'épreuve

		Barèmes		
	1 ^{er} étape	2 ^{ème} étape	Finale	Cavaliers
Série poney	Sans chronomètre	Hunter Équitation Figures imposées	Difficulté progressive	Galop 3/4
Série initiation	Sans chronomètre	Hunter Équitation Figures imposées	Difficulté progressive	Galop 4/5
Série perfectionnement	Chronomètre à partir d'un obstacle signalé	Hunter Équitation Figures imposées	Difficulté progressive	Galop 5/6
Série compétition	Chronomètre à partir d'un obstacle signalé	Hunter Équitation Figures imposées	Difficulté progressive	Galop 6/7

<u>Déroulement</u>

Les cavaliers doivent suivre l'ordre de passage tel qu'il apparaît au programme.

Le parcours des deux étapes et celui de la finale sont montés dans la carrière ou dans le manège.

Pénalités

Pour les épreuves sans chronomètres, à temps différé ou tout au chronomètre, une désobéissance sur un obstacle (dérobade ou refus) entraine une pénalité de 4 points. Pour ces mêmes épreuves, une barre entraine une pénalité de 4 points.

La chute du cavalier est éliminatoire. Ce dernier aura la possibilité s'il le souhaite de poursuivre son parcours.

Hunter équitation, figures imposées

Cette épreuve permet d'évaluer l'attitude et la technique du concurrent sur un protocole de 100 points. L'obéissance du cheval et la dextérité du cavalier doivent permettre de résoudre des difficultés sur le plat et à l'obstacle aux trois allures.

Déroulement

Les cavaliers doivent suivre l'ordre de passage tel qu'il apparaît sur le listing de départ.

Le parcours commence au début du cercle de départ. Après le signal sonore et dans un délai de 45 secondes, le concurrent prend le galop avant d'entamer un cercle unique et fermé de 20 mètres de diamètre environ. Après le dernier obstacle l'équidé est obligatoirement remis sur un cercle fermé au galop de 20 mètres de diamètre environ pour passer progressivement au trot puis au pas et enfin sortir au pas les rênes longues.

Pénalités

Le cavalier est noté sur les contrats et imposés, le tracé, les abords, la cadence.

Un cercle non exécuté en début ou en fin de parcours entraîne une pénalité de 10 points.

Une barre entraîne une perte de points équivalente à la valeur de l'imposé et des contrats. Un refus entraîne 10 points de pénalité et 3 refus sont éliminatoires.

<u>Difficulté progressive</u>

Cette épreuve se dispute sur un parcours d'obstacles de plus en plus difficiles, sans combinaison. Des points sont attribués à chaque obstacle à raison de : 1 pt pour le 1^{er} obstacle, 2 pts pour le 2nd, 3 pts pour le 3eme...

Si l'obstacle est renversé, aucun n'est accordé pour celui-ci. Une désobéissance est pénalisée d'un retrait de 4 points. Une erreur de parcours élimine le couple.

Pour le dernier obstacle du parcours, un joker, c'est-à-dire un obstacle alternatif, est proposé. Ce joker permet de bénéficier de points doublés par rapport à l'autre obstacle, en raison de sa difficulté. Toutefois, si le joker est renversé, ces points doublés seront déduits du total des points obtenus lors du parcours.

Classement des épreuves

Le classement d'un concurrent s'établit selon le barème en application.

- Ainsi, pour une épreuve **sans chronomètre**, les concurrents à égalité de pénalités partagent les prix.
- Pour une épreuve **au chronomètre à partir d'un obstacle signalé**, les concurrents à égalité de pénalités sont classés d'après le temps mis pour effectuer le parcours (temps calculé à partir de l'obstacle décidé).
- Pour une épreuve à difficulté progressive le concurrent ayant obtenu le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur. En cas d'égalité de points, le temps pour effectuer le parcours départagera les cavaliers.

Attribution des points de chaque épreuve et classement final

```
1er
            \rightarrow 100 points
                                                                11^{\text{ème}} \rightarrow 66 \text{ points}
2^{\text{ème}} \rightarrow 90 \text{ points}
                                                                12<sup>ème</sup>
                                                                              \rightarrow 64 points
3^{\text{ème}} \rightarrow 85 \text{ points}
                                                                13<sup>ème</sup>
                                                                               \rightarrow 62 points
4^{\text{ème}} \rightarrow 80 \text{ points}
                                                                14<sup>ème</sup>
                                                                               \rightarrow 60 points
                                                                15<sup>ème</sup>
5^{\text{ème}} \rightarrow 78 \text{ points}
                                                                               \rightarrow 58 points
6^{\text{ème}} \rightarrow 76 \text{ points}
                                                                16<sup>ème</sup>
                                                                               \rightarrow 56 points
7^{\text{ème}} \rightarrow 74 \text{ points}
                                                                17<sup>ème</sup>
                                                                               \rightarrow 54 points
8^{\text{ème}} \rightarrow 72 \text{ points}
                                                                18<sup>ème</sup>
                                                                               \rightarrow 52 points
9^{\text{ème}} \rightarrow 70 \text{ points}
                                                                                \rightarrow 50 points
10^{\text{ème}} \rightarrow 68 \text{ points}
                                                                20<sup>ème</sup>
                                                                               \rightarrow 48 points
```

Les points de la finale comptent double. Un cavalier cumule des points pour la finale dans la série correspondante. Les points acquis dans 2 séries différentes ne sont pas cumulés lors de la finale.

Pour participer à la finale il faut avoir concouru au moins une fois dans la discipline.

Les dates de l'Obstacle

1ère étape le dimanche 13 octobre 2024

2ème étape le dimanche 19 janvier 2025

Les inscriptions aux épreuves doivent être faites au plus tard le mercredi précédent l'épreuve.

Les horaires de passage ainsi que l'attribution des chevaux seront disponibles en ligne le vendredi précédant l'épreuve.

Le cavalier devra changer de cheval à chaque étape.